





RAPPORT ANNUEL 2020

Parc naturel régional du Doubs

2020, ANNEE DE TRANSITION

Le 25 juin 2020, l'assemblée générale de l'association du Parc du Doubs a pris congé de Bernard Soguel, président, ainsi que de Jean-Claude Rossinelli, vice-président, et les a remerciés pour leur engagement de longue date et leur dévouement remarquable. Elle a élu une nouvelle présidence et a confié les rênes du Parc aux deux soussignés.

Dans cette fonction et en collaboration avec Régis Borruat, directeur du Parc, nous souhaitons renforcer le dialogue avec les communes, afin de mieux faire connaître le rôle et les activités du Parc ainsi que son potentiel pour la région. Nous souhaitons également améliorer la visibilité du Parc et intensifier les collaborations et partenariats. Notre but est de développer avec tous les acteurs intéressés des projets communs dans les domaines du développement économique durable ainsi que de la protection et sensibilisation à l'environnement.

Le renouvellement de la charte du Parc pour les années 2023 à 2032 est l'occasion de redéfinir les objectifs stratégiques et ensuite d'élaborer des projets concrets apportant une réelle plus-value pour la région. Pour ce faire, l'évaluation de la charte actuelle - qui a été publiée en décembre 2020 sur le site internet du Parc – sera utile. Elle met en lumière les nombreuses actions réalisées et formule des recommandations pour les domaines où les résultats sont encore partiels ou contrastés. La nouvelle charte est préparée dans le cadre d'un processus participatif visant à recueillir les idées et les priorités des acteurs concernés. Elle sera soumise au vote des législatifs communaux à fin 2021.

En parallèle de ces travaux, les projets de la convention-programme 2020-2024 sont menés à bien malgré les difficultés engendrées par les mesures sanitaires. Le rapport annuel 2020 présente les activités effectuées et l'avancement des différents projets en cours. Parmi les importantes étapes réalisées, il convient de mentionner l'intégration en janvier 2020 du Centre Nature Les Cerlatez dans le Parc, le projet-pilote des guides-nature chargés de sensibiliser les visiteurs des réserves naturelles pendant les périodes de forte affluence ainsi que le réexamen des conditions d'octroi du label « Produits du Parc ». Le nombre et la diversité des produits labellisés devraient augmenter et offrir ainsi un rayonnement accru aux productions de notre terroir.

Nous adressons nos vifs remerciements aux membres du Comité du Parc, à l'équipe professionnelle et à son directeur pour leurs précieuses contributions, qui permettent de mettre en valeur ce parc naturel régional magnifique et aux richesses uniques en Suisse.

Véronique Gigon

Présidente

Jacques-André Maire

Main

Vice-président

CONVENTION PROGRAMME 2020-2024



Le programme d'action du Parc du Doubs pour les années 2020 à 2024, préparé avec les cantons et négocié avec la Confédération à fin 2019, est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Il est basé sur une enveloppe quinquennale de CHF 6,4 millions, dont 3 millions provenant de la Confédération et CHF 730'000.- des cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne. Le solde doit être financé par le Parc lui-même et inclut la participation des communes (CHF 300'000.-) ainsi que des fondations et autres sponsors (CHF 2,37 millions).

Les points forts de la Convention programme 2020-2024

- → Poursuite des projets en faveur de la **biodiversité**, avec un accent mis sur l'eau (sources, Doubs), l'infrastructure écologique (petites structures, arbres-habitats), la sauvegarde d'espèces (fritillaire), et en faveur du **paysage** (murs de pierre sèche, observatoire du paysage).
- → Soutien au **développement économique durable**, par des mesures en faveur de **l'agriculture** (soutien à la reconversion bio de la production laitière, protection de la faune sauvage en période de fauche), des **produits du terroir** (soutien à la création de produits, labellisation et promotion de produits) et du **tourisme durable** (offres en lien avec le Doubs et le cheval franches-montagnes, partenariats avec des prestataires, gestion de la pression et des opportunités touristiques).
- → Renforcement du domaine de la **sensibilisation et de l'éducation à l'environnement**, par la création de portes d'entrée du Parc, l'intégration du Centre Nature Les Cerlatez et le développement d'offres à l'attention des différents publics. Poursuite des projets de mise en valeur du patrimoine culturel du Parc.
- → Renforcement des outils de **gestion** et de **communication**, renouvellement de la Charte du Parc pour une période de dix ans, participation à la gouvernance nationale et binationale du Doubs et relais d'information auprès des acteurs locaux.

PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DE LA QUALITÉ DE LA NATURE ET DU PAYSAGE



Observatoire du paysage (1.1)

- → Le Parc du Doubs a poursuivi la mise sur pied de son « Observatoire photographique du paysage », outil dédié à la connaissance de l'évolution de nos paysages.
- → La base documentaire s'étoffe progressivement via la poursuite des suivis de sites, réalisés soit par des habitants ou le Parc lui-même (12 sites réguliers), soit par des classes d'écoles engagées ponctuellement dans le projet « Graines de chercheurs » (étude de paysage à partir d'archives).
- → Les mesures de restrictions liées au contexte sanitaire n'ont pas permis, en 2020, de rassembler les parrains, ni de tenir ou participer à un événement valorisant la démarche et ses résultats.

Sources (1.2)

- → L'inventaire des sources dans le territoire du Parc s'est poursuivi. Plus de 250 sources ont été recensées et cartographiées durant l'année écoulée.
- → Trois sources ont été revitalisées en 2020. Deux d'entre elles ont été protégées en clôturant l'exutoire ainsi que les premiers mètres de ruisseau de sources afin d'éviter le piétinement par le bétail et de permettre aux espèces typiques de ces milieux de les recoloniser. Une source a nécessité un aménagement plus conséquent avec le déplacement d'un abreuvoir pour permettre de protéger du piétinement une grande zone humide.
- → Des accords de principes ont été obtenus pour la revitalisation de neuf sources en 2021.

Murs de pierres sèches (1.3)

- → Une séance a été organisée et animée pour le Groupe de travail « Pierre sèche » rassemblant les services cantonaux concernés par la rénovation de murs de pierres sèches.
- → Un cours de construction de murs de soutènement a été organisé en collaboration avec la Fédération suisse de maçons en pierre sèche et le sanu. Prévu en avril, il a finalement été annulé et reporté à 2021 cause des restrictions sanitaires.
- → À la fin de l'année 2020, une campagne de recherche de financement a été lancée pour la réfection d'un mur de pierres sèches aux Enfers en 2021.
- → Des premiers contacts ont été établis avec la commune de La Chaux-des-Breuleux pour la réfection de murs de pierres sèches sur son territoire en 2021-2022

Petites structures (1.4)

- → 60 petites structures (tas de bois, tas de pierres, gouilles et plans d'eau) ont été mises en place tout au long de l'année 2020 sur 13 exploitations du territoire du Parc. Au total, 188 petites structures ont été mises en place entre 2019 et 2020.
- → Des conseillers-réseau de la Fondation rurale interjurassienne ont été mandatés pour proposer la mise en place de petites structures auprès des exploitants agricoles des Franches-Montagnes.

Arbres-habitats (1.5)

- → Afin de favoriser le rajeunissement des arbres isolés en zone agricole, 13 arbres ont été plantés chez un exploitant de Clos du Doubs.
- → Fin 2020, une nouvelle campagne de recensement d'arbres-habitats sur une forêt de 125 hectares a été lancée dans la commune de la Ferrière, d'entente avec le garde forestier et les propriétaires. Le recensement s'est poursuivi jusqu'au printemps 2021.

Renforcement des populations de fritillaires pintades (1.6)

- → En 2020, la convention liant le Parc du Doubs, les jardins botaniques de Porrentruy et Neuchâtel et les services de l'environnement des cantons du Jura et de Neuchâtel a été renouvelée et signée par tous les partenaires. Elle est valable jusqu'à fin 2024.
- → Les renforcements des populations de fritillaire pintade se sont poursuivis, en suivant le protocole mis en place avec les jardins botaniques de Porrentruy et de Neuchâtel. En 2020, la réimplantation a été particulièrement importante, avec environ 2700 bulbes réimplantés sur quatre sites situés dans les communes de Clos du Doubs, Saignelégier et Le Noirmont.
- → Dans le site de Clos du Doubs, les efforts portent leurs fruits : un effectif moyen de 150 plantes est observé en moyenne chaque année depuis 2017. Elles n'étaient que de 6 à 20 auparavant. Les autres sites ne montrent pas encore de signe d'amélioration, mais les efforts de réimplantation y ont été en général moindres que dans le site de Clos du Doubs.

Gestion de la pression et des opportunités touristiques (1.7)

- → L'année 2020 signe le début de la phase de mise en œuvre du *Plan d'action pour la gestion de la pression et des opportunités touristiques*. Onze partenaires collaborent pour concrétiser la réalisation d'une ou de plusieurs des vingt mesures du plan d'action.
- → À l'été 2020, en collaboration avec l'Office de l'Environnement du Canton du Jura, Jura Tourisme et le Centre Nature Les Cerlatez, six jeunes « guides nature » ont été engagés. Durant les mois de juillet et d'août, ils ont sensibilisé les visiteurs des réserves naturelles de La Gruère, de l'étang des Royes, de Plain-de-Saigne et du Doubs aux bons comportements à adopter dans ces milieux

sensibles. L'opération a été très bien accueillies par les visiteurs mais aussi par les habitants de la région.

- → L'analyse de sites sensibles aux activités de loisirs a démarré et sera finalisée en 2021. Il s'agit d'identifier et de cartographier les sites sensibles sur les tronçons Les Brenets Biaufond ainsi que Tariche Ocourt afin de mieux les protéger.
- → Le soutien financier à la ligne de CarPostal entre La Chaux-de-Fonds et Biaufond a été reconduit pour deux années.

CHIFFRES-CLÉS

- 20 sites documentés dans le cadre de l'Observatoire photographique du paysage.
- 258 sources cartographiées en 2020. 599 sources cartographiées depuis 2016. 3 sources revitalisées en 2020. Accords de principe obtenus pour la revitalisation de 9 sources en 2021.
- 60 petites structures mises en place sur 13 exploitations du Parc.
- 23 arbres-habitats recensés sur 3 hectares de forêts de la commune de La Ferrière.
- 2700 bulbes de fritillaires réimplantés dans 4 sites. 151 plants de fritillaires observés sur le site de Clos du Doubs.

RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES AXÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Soutien à la reconversion bio de la production laitière (2.1)

- → Le Parc a réuni en un groupe de travail différents partenaires du monde professionnel agricole : services cantonaux, chambres d'agricultures, Bio Jura et Bio Neuchâtel, WWF Jura. La situation sanitaire a ralenti le dossier mais deux séances ont permis de présenter le projet et de discuter du fonctionnement de ce fonds de soutien.
- → Un règlement de fonctionnement du fonds a été rédigé, présenté aux partenaires et corrigé en fonction des remarques émises. Ce règlement sera également utilisé pour être présenté aux institutions contactées pour les recherches de fonds.
- → Différents contacts et recherches d'informations ont également été effectués durant l'année pour améliorer la connaissance du Parc sur cette thématique et récolter diverses données spécialisées.

Développement des produits du terroir et des produits labellisés (2.2)

- → 22 nouveaux produits de la Distillerie Bourquard ont été labellisés. De nouveaux produits ont rejoint les eaux de vie labellisées en 2017 : jus de fruits (poire, pomme), diverses confitures et gelées ainsi que des courgettes à l'aigre-doux.
- → Une matinée autour de la culture et multiplication de semences de la carotte Jaune du Doubs, variété ancienne promue par le Parc et ses partenaires, a réuni 13 participants à la ferme de la famille Sprunger à Montfaucon.
- → Le projet d'un « kit Torrée », regroupant tous les ingrédients et toutes les informations pour faire une vraie torrée neuchâteloise, a débuté. Divers contacts ont été pris avec des producteurs et des partenaires touristiques. Le lancement du kit est prévu dans le courant de l'année 2021.
- → Un appel a été lancé pour trouver des agriculteurs prêts à cultiver du houblon Bio afin de produire une bière avec des matières premières issues en totalité du Parc du Doubs. Trois producteurs se sont manifestés.

→ Des discussions ont été menées avec la Fondation rurale interjurassienne (FRI) et Neuchâtel Vins et Terroirs en vue d'un rapprochement du label "Produit" du parc avec les marques régionales (Spécialité du Canton du Jura, Jura bernois produit du terroir, Neuchâtel Vins et Terroirs). L'objectif est d'augmenter le nombre de produits labellisés et de producteurs ainsi que leur visibilité grâce à une meilleure coordination des processus de certification et de la promotion des produits.

Promotion des produits du terroir (2.3)

- → En 2020 toutes les foires auxquelles le Parc avait prévu de participer ont été annulées. Pour compenser la non-tenue de ces événements, le Parc a monté son stand au marché hebdomadaire de La Chaux-de-Fonds et au marché de Saignelégier, durant l'automne. Ces deux marchés ont permis de rencontrer la population locale, de présenter les produits labellisés ainsi que les activités du Parc.
- → La rando terroir a également été annulée pour cause du manque d'inscrits et de météo incertaine.
- → Les carottes jaunes du Doubs de la famille Vuillaume ont été cuisinées dans huit restaurants jusqu'à la fermeture de ceux-ci en octobre. Un relais via la presse locale et les réseaux sociaux a permis aux producteurs de carottes d'écouler toute leur production en peu de temps. Les paysannes des Franches-Montagnes cultivent également cette variété ancienne.

Offre touristique Doubs (2.4)

- → Profitant d'un assouplissement sanitaire temporaire durant la belle saison, la nouvelle offre
- « Histoire(s) du Doubs » a pu être inaugurée le 29 août, sous une météo plutôt maussade. Proposée aux groupes, cette offre guidée permet de découvrir la grande Histoire mais aussi les petites histoires de la région des Brenets et du Saut du Doubs. Les patrimoines historiques, géologiques, industriels mais aussi naturels et humains sont évoqués durant cette sortie à pied d'environ 1h30 avec retour à bord d'un bateau de la NLB.
- → Au vu de la crise sanitaire, aucune demande n'a été enregistrée après l'inauguration. Deux groupes avaient toutefois bénéficié de l'offre durant la phase de test en 2019.

La Route Verte (PC 2.5)

- → Une nouvelle carte papier de La Route Verte en français et allemand, a été réalisée et distribuée dans toute la Suisse. Présentant l'entier du parcours de vélo électrique allant de Schaffhouse à Genève, en passant par les six parcs naturels de l'arc jurassien, elle a été distribuée à 20'000 exemplaires dans de nombreux offices du tourisme à travers la Suisse.
- → Durant cette saison très particulière qui a vu les Suisses privilégier des vacances dans leur pays, si possible dans des lieux moins fréquentés en pleine nature, La Route Verte a sur tirer son épingle du jeu. La fréquentation de cette offre a connu un beau succès avec une estimation de 3500 cyclistes le long de l'itinéraire.

Les Chemins franco-suisses de la contrebande (2.6)

- → Un concept de « Chasse au Trésor » transfrontalière sur deux sites a été imaginé par un nouveau groupe de travail. Différents tracés ont été étudiés et deux sites ont finalement été retenus (Les Brenets et Goumois). Le projet est soutenu par arcjurassien.ch
- → Le projet de redimensionnement et de dématérialisation du concept des Chemins de la contrebande (digitalisation des matériels) a fait l'objet d'une projection budgétaire après contacts avec différents partenaires. La réalisation doit débuter en 2021.

Entreprises partenaires (PNC 2.7)

- → Lors d'une séance du groupe national en février 2020, plusieurs parcs ont souhaité procéder à une deuxième phase test en 2020 (ralentie par le COVID) avant de valider définitivement le projet. Le Parc du Doubs n'y a pas participé, ayant déjà effectué une phase test en 2019 avec quatre partenaires touristiques ayant mis sur pied des actions volontaires en faveur du développement durable. Le projet a été validé par les directeurs des parcs suisses.
- → Le Parc du Doubs a réfléchi à son organisation en terme de gouvernance de ce dossier et envisage des synergies avec le Parc Chasseral étant donné la nature similaire et nationale de ce projet. Cette nouvelle collaboration doit être étudiée en 2021.

Promotion touristique (2.8)

- → Switzerland Travel Center (STC): après des repérages en 2019, ce partenaire propose depuis 2020 une offre de vacances d'une semaine dans les six parcs de l'arc jurassien. Malheureusement, sa clientèle uniquement internationale n'a pas eu la possibilité de voyager en 2020 en raison de la crise COVID.
- → **Eurotrek** : deux offres sont commercialisées auprès de ce partenaire, La Route Verte et les Chemins de la contrebande.
- → Car Postal : différentes offres ont été proposées sur la plateforme en ligne : visites d'élevages, bon-cadeau cheval et nos quatre entreprises partenaires.

« Des chevaux et des hommes » (2.9)

- → Malgré une situation sanitaire difficile, les visites d'élevage se sont poursuivies, essentiellement durant la période d'allégement des mesures sanitaires à la belle saison. Alors que le public habituel est plutôt composé de groupes (aucune demande en 2020), cette année a vu le développement d'une clientèle quasiment exclusivement familiale, en vacances dans la région. Mais une baisse des visites a tout de même été constatée.
- → Il a été décidé d'annuler l'animation en lien avec les poulains (prévue durant le Marché Concours) et de proposer à la place la possibilité de commander en ligne un bon-cadeau pour des visites d'élevage. Sous le signe de l'encouragement au soutien à nos éleveurs durant cette période difficile.
- → La rencontre annuelle avec les éleveurs a été remplacée par des contacts individuels téléphoniques.
- → L'exposition « Le cheval Franches-Montagnes » à Maison Rouge a bien fonctionné durant la belle saison. A la fermeture des restaurants, elle a dû malheureusement également fermer.
- → Le soutien à l'offre « Tous en selle » de Jura Tourisme, qui promeut le cheval franchesmontagnes, s'est poursuivi. Une présentation de la race et une balade à cheval sont offertes à tous les visiteurs qui séjournent au moins deux nuits dans le canton du Jura. L'offre a connu un grand succès durant l'année 2020.
- → Plusieurs actualités ont été relayées toute au long de l'année, par le biais de la newsletter, des réseaux sociaux et du site internet dédié au cheval.

Tourisme accessible (2.10)

→ La stratégie de tourisme accessible pour le Parc du Doubs a été finalisée en 2020. Grâce au diagnostic d'accessibilité de notre site web, proposé par le Réseau suisse des parcs, il a été possible d'améliorer sensiblement l'accessibilité du site internet du Parc pour les personnes aveugles et malvoyantes.

CHIFFRES-CLÉS

- 22 nouveaux produits labellisés « *Produit du parc ». 47 produits labellisés au total.
- 8 restaurants participant à l'opération « la carotte Jaune du Doubs s'invite chez les restaurateurs »
- 1 sortie inaugurale de l'offre touristique « Doubs », 15 participants
- La Route Verte : 3'500 cyclistes estimés. 20'000 cartes imprimées et distribuées.
- 4 entreprises partenaires depuis 2019
 183 visites d'élevages, 400 visites de l'exposition « le cheval franches-montagnes » à Maison Rouge.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



Ville porte et portes d'entrées du Parc (3.1)

- → Un concept de ville-porte et portes d'entrées thématiques aux points cardinaux du Parc a été esquissé pour orienter la réalisation progressive de ce projet. Celui-ci prévoit la création d'espaces d'accueil, d'information, d'animation et de sensibilisation à La Chaux-de-Fonds (ville porte) sur le thème de la faune régionale, à Saint-Ursanne sur le thème de l'apron et du Doubs, à La Theurre (Etang de la Gruère) sur le thème des tourbières et des marais ainsi qu'aux Brenets sur le thème de l'eau et de la géologie karstique.
- → A La Chaux-de-Fonds, les axes de travail principaux ont été identifiés et priorisés dans le cadre d'une feuille de route établie avec les institutions zoologiques et la Ville. La porte d'entrée se concrétisera dans le cadre du déménagement du Musée d'histoire naturelle au Zoo du Bois du Petit-Château.
- → A Saint-Ursanne, les aménagements de l'espace d'accueil ont été planifiés pour 2021 et un premier concept d'offres de sensibilisation établi, qui sera enrichi et mis en œuvre progressivement à compter de l'ouverture.
- → La réalisation de la porte d'entrée Gruère interviendra dans le cadre du Plan spécial cantonal porté par le Service de l'économie et de l'emploi. Le Parc du Doubs est intégré dans le comité de pilotage du projet. Le processus impliquait l'intégration des activités du Centre Nature Les Cerlatez dans le Parc, qui est entrée en vigueur comme prévu au 1^{er} janvier 2020.
- → Aux Brenets, une perspective intéressante s'est ouverte avec la donation d'un complexe hôtelier à la commune au sein duquel est envisagé la réalisation de la porte d'entrée du Parc.

Animations scolaires (3.2)

- → En étroite collaboration avec le Centre Nature Les Cerlatez, le Parc du Doubs a poursuivi le développement de ses offres d'éducation à l'environnement pour les écoles.
- → 10 classes (soit 162 élèves) ont terminé en juin 2020 le programme « Graines de chercheurs » amorcé en 2019 (5 classes sur chacun des 2 thèmes paysage et hirondelles). A la rentrée 2020, 5 nouvelles classes (98 élèves) se sont inscrites pour suivre ce programme, 4 sur le thème hirondelles et 1 sur le thème paysage. Le Parc a par ailleurs amorcé fin 2020 l'élaboration d'un nouveau thème « Doubs » qui sera prêt à être testé à la rentrée scolaire 2021.
- → La nouvelle offre de sorties scolaires à la demi-journée et à la journée a été enrichie en 2020, grâce à l'intégration du Centre Nature Les Cerlatez. Elle compte désormais 10 thèmes de découverte, dont 2 nouvelles animations créées cette année (atelier tourbières et animation apron). Cette offre a été promue plus largement que l'année précédente, auprès de toutes les écoles et institutions de l'espace BEJUNE et avec le concours des services cantonaux. Ainsi, ce sont près de 1000 élèves (45 classes) qui ont bénéficié de ces animations, malgré un lancement et une saison perturbés par les restrictions sanitaires liées au coronavirus.

Programme de sorties découvertes (3.3)

- → Le programme des sorties-découvertes à destination du grand public, concocté par toute l'équipe du Parc, proposait en 2020 une vingtaine d'événements. Seule la moitié d'entre eux a pu être réalisée du fait des restrictions liées à la crise sanitaire.
- → Seuls quelques « Rendez-vous du Doubs » ont pu être confirmés, tout comme une sortie vélo, les Journées européennes du patrimoine, les expos et visites au centre nature et certaines animations en lien avec les produits du terroir. Ces événements ont tout de même réuni plus de 200 personnes.
- → Plusieurs nouvelles sorties, créées spécialement pour 2020, et partenariats avec de nouveaux guides ont malheureusement dû être reportés voire annulés.

Centre Nature Les Cerlatez (3.4)

- → Intégré au Parc du Doubs depuis le 1^{er} janvier 2020, le Centre Nature Les Cerlatez a inauguré une nouvelle exposition semi-permanente, « Faites place, les animaux se déplacent! », lors de sa réouverture saisonnière en mars. Cette exposition ludique sur les corridors biologiques, imaginée par le Centre Pro Natura de Champ Pittet, a dû fermer ses portes du 15 mars au 18 mai en raison de la situation sanitaire. Plus de 600 visiteurs ont néanmoins été accueillis tout au long de l'année.
- → 15 visites guidées du centre et ateliers d'animations pour les enfants ont été organisés.
- → Plusieurs nouveautés ont été créées afin de renforcer l'attractivité du site : un jeu de piste pour enfants et adultes à travers le centre, une nouvelle vitrine « Histoires de tourbières » ainsi que de nouveaux outils pédagogiques mis en place dans le jardin (hôtels à insectes, informations sur les prairies fleures, les hirondelles et les martinets, création d'un lombricompost).
- → Le Centre Nature a également rempli deux mandats à l'Etang de la Gruère : l'entretien des sentiers (travaux de remise en état, ramassage des déchets et sensibilisation aux visiteurs) ainsi que la mise en place des barrières à batraciens et leur sauvetage durant la période de migration.

Catalogue d'offres (3.5)

- → L'offre « chasse au trésor en canoë sur le Doubs », proposée par la Maison du tourisme à Saint-Ursanne, a été testée et améliorée. Un nouveau livret, mettant en avant le patrimoine associé au Doubs, a été élaboré par le Parc pour le quizz de l'activité.
- → 11 groupes ont sollicité une visite guidée de l'Etang de la Gruère. Une modernisation et une mise à jour de la visite dédiée aux adultes a été réalisée afin d'améliorer les matériels pédagogiques ainsi que l'interaction avec les visiteurs.

→ Une réflexion pour structurer et développer les offres de bénévolat environnemental a été engagée. Elle vise à identifier les chantiers nature susceptibles d'être organisés dans le cadre des projets actuels. Deux chantiers nature ont été réalisés suite à la demande d'entreprises horlogères. Une trentaine de personnes ont été accueillies sur 8 jours pour effectuer des travaux d'entretien à l'Etang de la Gruère et pour installer des petites structures en milieu agricole.

Patrimoine et culturel (3.6)

- → Au printemps 2020, alors que le travail de préparation de la « *Bal(I)ade…* » des Jardins musicaux prévue à Saignelégier sur le thème du cheval était bien avancée, la manifestation a malheureusement dû être reportée à 2021.
- → Les Journées européennes du patrimoine ont pu avoir lieu en septembre, sur le thème de la verticalité. Accompagnés des guides de l'Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ), les participants ont pu découvrir l'ancien Hôtel de ville et le Temple de Saignelégier. Afin de prendre toutes les précautions sanitaires, cette journée s'est déroulée par petits groupes et sur inscription uniquement. Le guide « nature et patrimoine » Maurice Grünig a quant à lui accompagné un groupe de 22 personnes depuis la gare de La Chaux-de-Fonds jusqu'au sommet de Pouillerel afin de découvrir l'histoire de l'alimentation en eau de la ville et des campagnes environnantes.

CHIFFRES-CLÉS

- 629 visiteurs au Centre Nature Les Cerlatez, 15 visites et animations pour les enfants
- Plus de 300 heures passées pour l'entretien de l'Etang de la Gruère
- Plus de 2000 batraciens sauvés grâce aux barrières installées autour de l'Etang de La Gruère
- 1 concept de ville-porte et porte d'entrée défini
- 15 classes ont participé au programme « Graines de chercheurs »
- 45 classes (près de 1000 élèves) ont bénéficié des offres de sorties scolaires (10 thèmes à choix)
- 11 évènements réalisés sur les 21 proposés dans le programme des sorties découvertes. Près de 200 participants au total.
- 27 salariés d'entreprises accueillis sur des chantiers-nature.
- 67 participants aux Journées européennes du patrimoine

GESTION, COMMUNICATION ET GARANTIE TERRITORIALE



Consultations

- → Le Parc du Doubs a été sollicité par le canton du Jura pour participer à la Commission cantonale pour l'aménagement du territoire, dans le cadre de la révision du Plan directeur cantonal, chapitres « Nature et paysage », « Environnement » et « Approvisionnement et gestion des déchets ».
- → Une présentation des activités du Parc a été faite dans le cadre de la visite de la Présidente du Conseil national, Mme Isabelle Moret, et du Président du Conseil des Etats M. Hans Stöckli, de passage dans la région.
- → Le Parc a été sollicité pour des mesures « nature et paysage » dans le cadre du remaniement parcellaire de la commune des Genevez.

Label « Parc »

→ La demande de protection de la marque « Parc du Doubs » auprès de l'Office fédéral de la propriété intellectuelle (OFPI) a été abandonnée en raison des coûts et de la complexité de la procédure qui auraient nécessité une adaptation de l'identité visuelle (logo). L'utilisation du label « Parc » selon le manuel de la marque des parcs suisses est régulièrement contrôlée.

Communication

→ Malgré une année perturbée par l'épidémie de coronavirus et un volume d'activité réduit, le Parc du Doubs a continué à promouvoir ses activités et missions auprès des médias, de la population et des membres par le biais de communiqués de presse, de lettres d'informations et des réseaux sociaux. À noter que la fréquentation de ses deux sites internet (www.parcdoubs.ch et www.chevaux-jura.ch) a presque doublé entre 2019 et 2020.

- → Durant l'été, une vaste communication a été menée par le Parc, Jura Tourisme et le canton du Jura dans le cadre du projet-pilote « guides nature » de sensibilisation des visiteurs fréquentant les sites naturels sensibles. De nombreux médias régionaux et nationaux de presse, radio et tv ont relayé cette expérience et, du coup, donné un coup de projecteur bienvenu à l'ensemble de la région.
- → La présence du Parc a été améliorée sur les sites internet des communes membres. Des informations leur sont désormais envoyées de manière régulière. Le bulletin communal de Clos du Doubs réserve en outre un espace pour les informations du Parc. Ces mesures visent à améliorer l'utilisation des canaux de communication communaux (bulletins tous ménages, sites internet, réseaux sociaux) afin de mieux informer la population sur les activités du Parc.

Gestion

- → 2020 marque le début de la Convention-programme quinquennale qui balisera l'essentiel de l'activité du Parc du Doubs jusqu'en 2024. Plus de trente projets sont désormais menés par l'équipe des six chefs de projets.
- → L'intégration du Centre Nature Les Cerlatez dans le Parc du Doubs est effective depuis le 1^{er} janvier 2020. La gestion des activités, du personnel et de l'administration est assurée par le Parc alors que la Fondation Les Cerlatez reste propriétaire de son bâtiment.
- → L'assemblée générale du Parc du Doubs a marqué le passage de témoin entre Bernard Soguel et Véronique Gigon à la présidence, et entre Jean-Claude Rossinelli et Jacques-André Maire à la viceprésidence.
- → La pandémie de covid-19 et la crise sanitaire qui a suivi ont nécessité le déploiement de diverses mesures pour protéger les employés, les visiteurs et les participants aux activités du Parc. Des plans de protection ont été établis, des événements ont été annulés, le Centre Nature a fermé ses portes durant deux mois et le télétravail a été largement utilisé par l'équipe professionnelle.

Charte

- → Le processus de renouvellement de la Charte du Parc a débuté en 2020. Il doit aboutir au dépôt de la demande de renouvellement du label « Parc d'importance nationale » pour une nouvelle période de dix ans, soit 2023-2032.
- → La première étape a consisté en l'évaluation de la Charte actuelle (2013-2022) selon les directives de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Elle a été confiée par le canton du Jura à l'Université de Berne (Centre pour le Développement et l'Environnement). Le rapport final d'évaluation a été remis fin 2020, au terme d'une procédure qui a notamment impliqué l'organisation d'un atelier d'échanges avec l'équipe professionnelle et d'un autre avec le comité, les communes membres, les cantons, la Confédération ainsi que l'équipe. Le rapport et les résultats de l'évaluation sont disponibles sur le site internet du Parc (https://www.parcdoubs.ch/fr/organisation/charte/).
- → La suite du processus se déroule en 2021 avec l'élaboration de nouveaux objectifs stratégiques ainsi que la rédaction de la nouvelle Charte qui sera soumise au vote des communes.
- → Des contacts et rencontres ont été organisées avec les communes jurassiennes non membres (Le Bémont, Muriaux et Soubey). Elles ont été invitées à participer au processus de renouvellement de la Charte.
- → Le Parc a également été sollicité par cinq communes des Montagnes Neuchâteloises. Deux rencontres ont été organisées au cours desquelles les communes de La Brévine, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu, Les Ponts-de-Martel et La Sagne ont manifesté de l'intérêt pour les activités du Parc. Une adhésion pourrait être envisagée à moyen terme, et non dans le cadre du processus en cours de renouvellement de la Charte.

Collaboration interparcs

→ La collaboration avec le Parc Chasseral s'est poursuivie. Elle concerne la communication, le programme « Graine de chercheurs », l'Observatoire photographique du paysage ainsi que les projets Biodiversité et Sources.

Collaboration transfrontalière

- → Le Parc du Doubs a été informé de la finalisation par le Pays horloger de son dossier de candidature au label « Parc régional » côté français, notamment le processus de vote des communes. A fin 2020, 94 communes ont donné leur accord à une adhésion au futur Parc naturel régional du Doubs horloger. Le dossier est ainsi prêt à être déposé au Ministère de la transition écologique pour avis final. Le Comité stratégique transfrontalier n'a quant à lui pas eu l'occasion de se réunir en raison des restrictions sanitaires de part et d'autre de la frontière.
- → Le Parc du Doubs a participé aux différentes séances de travail organisées par les autorités binationales ou nationales : Comité environnemental du Groupe débits, séance technique du Groupe qualité, réunion annuelle du Groupe d'accompagnement suisse, atelier de l'Office fédéral de l'environnement sur les questions et mesures agricoles.
- → II a par ailleurs organisé, conjointement avec le Pays horloger, une nouvelle séance d'information publique pour sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux et à l'avancement des mesures prises pour le Doubs. Cette réunion a rassemblé près de 60 participants.
- → Une consultation de la Conférence Transjurassienne (CTJ) a été lancée au sujet de la stratégie de coopération transfrontalière franco-suisse. Le Parc du Doubs y a apporté sa contribution dans le cadre d'un atelier de réflexion et d'un questionnaire adressé aux différentes entités.

CHIFFRES-CLÉS

- 2 sites Internet en ligne: 46'000 utilisateurs, 60'000 sessions, 160'000 pages vues.
- 12 newsletters envoyées, plus de 70 sujets traités, près de 1600 abonnés.
- 270 articles de presse écrite, radio et télévision recensés dans les médias écrits et audiovisuels.
- 1 réunion publique d'information, regroupant 60 participants, sur l'avancement des mesures prises en faveur du Doubs.

COMMUNES CONCERNEES PAR LES PROJETS DU PARC

Les 16 communes qui ont créé et qui font vivre le Parc se sont inspirées de la locution « L'union fait la force », en l'occurrence pour la préservation de l'environnement et l'économie durable. Comme toute alliance, c'est porter une ambition commune bénéfique à toutes les parties sans la recherche de son intérêt immédiat, sans que chacun vienne chercher ce qu'il a versé. Il n'en reste pas moins que le maintien de la flamme commune nécessite que les projets soient accessibles à tous et qu'ils soient aussi transversaux que possible. Le tableau ci-dessous énumère les communes concernées

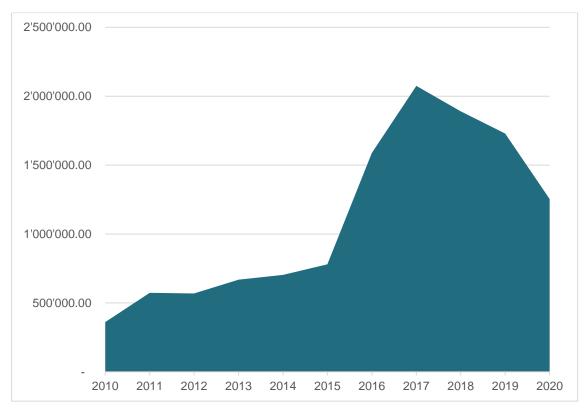
Numéro	Projet	Communes concernées	
1.1	Observatoire du paysage	Les Planchettes, Les Brenets, La Chaux de	
		Fonds, Clos-du-Doubs, Le Noirmont, Les	
		Breuleux, Lajoux, Les Genevez, Saignelégier	
1.2	Sources	Le Locle, Les Enfers, Clos du Doubs, Lajoux,	
		Saignelégier.	
1.3	Murs en pierres sèches	Les Enfers, La Chaux-des-Breuleux, Saint- Brais	
1.4	Petites structures	Les Planchettes, La Chaux-de-Fonds, Clos du	
		Doubs, Les Breuleux, Les Brenets, Saint-	
		Brais, Les Bois, Saignelégier, Montfaucon	
1.5	Arbres-habitats	Clos du Doubs, La Ferrière, Saignelégier.	
1.6	Fritillaires	Clos du Doubs, Saignelégier, Le Noirmont, Saint-Brais	
1.7	Pression touristique	Les Brenets, Le Chaux-de-Fonds, Les	
		Planchettes, Saint-Brais, Clos du Doubs, Les	
		Bois.	
2.1	Lait Bio	Toutes	
2.2	Label	Le Noirmont, Les Bois, Saignelégier, Clos du	
		Doubs, Montfaucon	
2.3	Promotion Label	Toutes	
2.4	Offre touristique « Doubs »	Les Brenets	
2.5	La Route Verte	Clos du Doubs, Saint Brais, Montfaucon,	
		Saignelégier, Les Breuleux, La Ferrière, La	
		Chaux-de-Fonds	
2.6	Les chemins de la contrebande	Les Bois, Les Brenets, La Chaux-de-Fonds,	
		Clos du Doubs, Les Enfers, La Ferrière, Le	
		Locle, Le Noirmont, Les Planchettes,	
		Saignelégier, Saint-Brais	
2.7	Entreprises partenaires	Montfaucon, Saignelégier, Le Noirmont	
2.8	Promotion touristique	Toutes	
2.9	Des chevaux et des hommes	Saignelégier, La Ferrière, Les Bois, Le	
		Noirmont	
2.10	Tourisme accessible	Toutes	
3.1	Ville-porte et portes d'entrées	Clos du Doubs, Saignelégier, La Chaux-de- Fonds, Les Brenets	
3.2	Animations scolaires	Lajoux, Montfaucon, Clos du Doubs,	
		Saignelégier, Les Breuleux, Le Noirmont	
		La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets.	

3.3	Sorties découvertes	Les Bois, Saignelégier, Le Noirmont, La
		Chaux-de-Fonds, Les Breuleux, Clos du
		Doubs, Les Brenets, Saint-Brais
3.4	Centre Nature Les Cerlatez	Saignelégier
3.5	Offres réservables	Clos du Doubs, Les Brenets, Saignelégier
3.6	Patrimoine et culturel	Saignelégier, La Chaux-de-Fonds.

COMPTES ET BILAN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

		Bilan 2020	Bilan 2019
TOTAL	. ACTIF	345'538.72	233'022.91
	Actif circulant		
	Liquidité	247'767.37	162'285.31
1000	Caisse	1'196.57	343.45
1010	Postfinance 17-208511-9	4'028.25	1'895.83
1012	BCJ cpte courant 16 563.683.7.48	231'055.20	142'688.53
1013	BCJ cpte ligne crédit - 16 563.592.9.43	3'948.50	777.20
1014	BCJ cpte réserve - 10 00 009.953-01	7'538.85	7'539.35
1015	BCJ cpte Projet Infrastructure Ecologique - 10 00 009.600-01	-	9'040.95
	Créances	31'581.80	17'321.00
1100	Cotisations membres	380.00	100.00
1110	Débiteurs divers	36'201.80	22'221.00
1190	Provision sur débiteurs	-5'000.00	-5'000.00
1130	1 TOVISION Sur debiteurs	-3 000.00	-5 000.00
	Actifs transitoires	66'189.55	53'416.60
1300	Produits à recevoir	48'405.00	44'297.80
1310	Charges payées d'avance	17'784.55	9'118.80
TOTALI	DACCIE	345'538.72	2221022.04
TOTALI		340 038.72	233'022.91
	Fonds étrangers	0.41070.07	001407.00
0000	Créanciers	24'278.07	29'427.82
2000	Créanciers divers	24'278.07	29'427.82
	Passifs transitoires	28'599.65	47'849.75
2300	Produits reçus d'avance	-	28'600.00
2310	Charges à payer	28'599.65	19'249.75
	Provisions	223'000.00	81'000.00
2600	Provisions	223'000.00	81'000.00
	Fonds Propres		
	Fortunes	69'661.00	74'745.34
2800	Fonds réservés	38'730.00	45'730.00
2900	Excédents de recettes reportés	29'015.34	27'340.95
2901	Excédents de recettes de l'exercice	1'915.66	1'674.39



Evolution des dépenses du Parc du Doubs 2010-2020 (en CHF)

COMPTES D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2020

		Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
RECE	TTES	1'255'816.36	1'340'593	1'731'267.07
	Contributions de collectivités publiques	779'317.00	778'251	726'028.00
6000	Contribution OFEV Parc	607'000.00	607'000	570'005.00
6010	Contribution OFEV projets	007 000.00	007 000	070 000.00
6100	Contributions cantonales Parc	145'817.00	146'251	145'817.00
6110	Contributions cantonales projets	26'500.00	25'000	10'206.00
	Contributions financières propres	247'280.53	451'452	295'464.80
6200	Communes	63'943.00	64'000	64'085.00
6205	Contributions communales projets			8'048.00
6212	Autres contribution des collectivités publics	9'926.00		300.00
6220	Contribution Pays Horloger projets	1'615.50		
6240	Cotisations associations	920.00	800	720.00
6242	Cotisations prestataires	1'200.00	1'600	1'280.00
6244	Cotisations individuels	2'000.00	2'000	2'040.00
6260	Dons	719.70		
6262	Dons Loterie Romande	60'000.00	60'000	55'000.00
6263	Financement Innotour	15'600.00	10'000	44'950.00
6266	Dons fondations	73'405.00	302'052	101'100.75
6270	Mandats			
6280	Recettes d'exploitation	17'951.33	11'000	17'941.05

	Autres produits	52'754.73	25'890	676'555.70
6350	Prestations offertes - (dont tarif NPR jusqu'en 2019)	43'957.50	16'890	427'318.03
6355	Autres prestations offertes	2'340.00	9'000	18'570.00
6400	Produits financiers	6'457.23		713.93
6420	Prélèvement dans fonds de réserve			77'000.00
6421	Prélèvement dans fonds affectés CP16-19			152'953.74
	Contributions projets hors convention programmes	176'464.10	85'000	33'218.57
6501	Contributions OFEV Centre Nature Les Cerlatez Gruère	30'000.00	30'000	
6502	Contributions Centre Nature Les Cerlatez SEE Gruère	32'560.00	30'000	
6503	Contributions Centre Nature Les Cerlatez mandats	46'737.25	25'000	
6504	Contribution projets - chemins de la contrebande			17'726.80
6510	Contribution OFEV projets - IE			
6514	Report IE année précédente			6'875.77
6514	Solde IE - a recevoir			
6590	Contribution autrs projet	12'666.85		8'616.00
6620	Prélèvement Provisions (hors CP)	54'500.00		

DEPE	NSES TOTALES	1'253'900.70	1'338'342	1'729'592.68
Dépen	L ses avant charges extraordinaires	1'064'400.70	1'338'342	1'602'602.63
	OS1 Nature et paysage	176'298.45	334'504.00	870'242.16
3110.1	Observatoire du paysage des parcs jurassiens	9'857.35	62'431	80'705.21
3120	Evolution biodiversité et rongeurs			107'113.65
3120.1	Sources	44'576.75	69'369	
3130.1	Murs de pierres sèches et structures paysagères	32'703.10	71'706	34'109.35
3130.2	Petites structures	18'354.45	71'959	249'417.32
3130	Lisières			69'955.98
3130.3	Arbres-habitats	25'816.35	28'643	109'172.49
3130.4	Liste rouge - Fritillaire	36'426.70	24'786	52'662.74
3140.1	Gestion de la pression et des opportunités touristiques	8'563.75	5'610	116'943.39
3160	Néophytes			30'195.70
3170	Oiseaux et pâturages maigres			225.00
3180	Hirondelles et nature au village			19'741.33
	OS2 Economie durable	302'923.80	396'031.00	382'194.31
3210.1	Lait bio	38'116.35	53'650	
3210.2	Faune sauvage	49.60	9'627	
3210.3	Produits (Labellisés)	95'042.05	112'554	261'742.78
3210.4	Promotion produits	66'530.85	60'559	
3210	Energies			5'072.98
3220.1	Offre Doubs	17'055.50	41'443	
3220.2	La Route Verte	14'402.75	19'082	
3220.3	Offre contrebande	16'966.17	36'303	
3220.4	Conventions de partenariat	11'748.15	9'532	
3220.5	Promotion touristique	10'811.18	12'019	
3220.6	Offre cheval	16'935.15	22'522	
3220.7	Stratégie tourisme accessible	15'266.05	18'740	
3220	Tourisme-nature			115'378.55

	OS3 Sensibilisation et éducation	315'070.55	371'321.58	288'212.46
3310.1	Stratégie portes d'entrées	5'145.15	9'728	
3310.2	Entrée La Gruère	1'629.70	1'133	
3310.3	Entrée Les Brenets	38.35	1'133	
3310.4	Entrée St-Ursanne	11'715.00	97'673	
3310.5	Ville-porte La Chaux-de-Fonds	10'312.70	28'679	
3310	Marteloscope en pâturage boisé			24'375.89
3320.1	Graines de chercheurs Paysage	13'594.05	19'756	
3320.2	Graines de chercheurs Hirdondelles	25'340.65	18'624	
3320	SEE			151'275.91
3320.3	Graines de chercheurs Doubs	31'198.10	30'743	28'508.84
3320.4	Offres scolaires	54'246.35	31'860	
3330.1	Sorties-découvertes	54'474.55	22'860	
3330.2	Exposition Centre Nature	61'063.80	1'000	
3330.3	Catalogue d'offres	7'748.95	41'769	
3330.4	Bénévolat environnemental	17'439.35	20'163	
3330	Parc, art et nature			66'843.75
3330.3	Cheval FM.			17'208.07
3340.1	Bal(I)ades	8'627.15	35'682	
3340.2	Journées européennes du patrimoine	12'496.70	10'519	
	OS4 Gestion et communication	81'543.15	153'824	31'303.99
4100	Communication et matériel de communication	82'747.10	65'967	46'643.10
4160.1	Communication publicité Centre Nature	6'881.95	9'590	
4170.1	Gouvernance nationale et binationale Doubs	9'520.80	7'355	
4180.1	Plateforme d'échange franco-suisse Doubs	12'259.85	9'355	
4200	Salaires et charges sociales	730'991.45	651'941	667'773.75
4235	Indemnités reçues			-689.70
4260	Autres charges de personnel	3'693.05	2'000	5'875.50
4280	Ventilation de la masse salariale sur les projets	-730'991.45	-651'941	-667'084.05
4500	Administration	63'953.27	50'000	72'192.00
	Administration Centre Nature		38'146	
4610	Frais financiers	479.16		841.66
4650	Ventilation des frais administration sur les projets	-172'858.63	-137'363	-143'326.21
4660	Ventilation Communication CNC	-6'881.95	-37'340	
4700	Organes	21'986.10	19'397	17'013.95
4800	Charte	58'014.45	126'718	
4900.1	Transfrontalier (projets et Comité stratégique transfrontalier)	1'748.00		32'063.99

	Projets non-conventionnés	188'564.75	82'661.00	30'649.71
5000.1	SEE Gruère Centre Nature	60'350.90	59'624	
5000.2	Entretien Etang Gruère Centre Nature	41'713.45	23'037	
5000.3	Prestations de travail de tiers (civiliste) Centre Nature	16'388.40	12'000	
5000.31	Ventilation prestations de travail de tiers (civiliste)	-16'388.40	-12'000	
5000.4	Autres mandats CNC	13'526.20		
5100.1	Mobilité durable	19'286.55		15'697.26
	Infrastructure écologique Doubs-Chasseral			887.98
5200.1	Projet sources	0.00		14'064.47
5200.2	Petites structures 18-19	45'043.10		
5200.3	Arbres-habitats 18-19	8'644.55		
	Charges et produits extraordinaires	189'500.00	-	126'990.05
7000	Pertes extraordinaires			
7010	Pertes sur débiteurs			260.05
7015	Provision générale	223'000.00		81'000.00
7040	Fonds réservés			45'730.00
7500	Recettes extraordinaires	-		-
7920	Prélèvement Provisions	-26'500.00		
7950	Prélèvement Fds réservés	-7'000.00		
Profit/	l Perte	1'915.66	2'251	1'674.39

CHIFFRES-CLES (arrondis)	
Recettes	CHF 1'255'800
Dépenses	CHF 1'253'900
Bénéfice	CHF 1'900
Subventions OFEV	CHF 607'000
Subventions BEJUNE	CHF 172'300
Prestations offertes	CHF 44'000
OS1 Nature et Paysage	CHF 176'300
OS2 Économie durable	CHF 302'900
OS3 Sensibilisation	CHF 315'100
OS4 Gestion	CHF 81'500

COMMENTAIRES

Grâce à une gestion rigoureuse et prudente des dépenses par l'équipe professionnelle durant toute l'année 2020, le Parc du Doubs parvient à dégager un léger bénéfice et à constituer une provision qui servira à la poursuite de la réalisation des prestations de la convention-programme 2020-2024.

<u>Bilan</u>

Les actif et passif augmentent de CHF 110'100.- par rapport à l'année précédente. La fortune du Parc passe de CHF 74'700.- à CHF 69'600.-, soit une différence de CHF 5'100.-.

L'augmentation de l'actif s'explique principalement par la hausse des liquidités, mais également par l'importance des débiteurs (1110) et des produits à recevoir (1300). La totalité des liquidités se monte à CHF 247'700.-.

L'augmentation du passif est le reflet de la hausse de la provision, qui passe de CHF 81'000.- à CHF 223'000.- (2600). La fortune diminue légèrement en raison d'un prélèvement dans les fonds réservés (2800).

Comptes d'exploitation

Remarques générales

Les recettes sont inférieures de CHF 85'000.- au montant budgété. Cette différence s'explique principalement par des dons de fondations, inférieurs au montant espéré. Un accent sur la recherche de fonds devra être mis dès 2021 afin de compléter les financements des collectivités publiques.

Les dépenses, avant charges extraordinaires, sont inférieures de CHF 274'000.- par rapport au budget. Dans de nombreux projets, les prestations n'ont pas pu être entièrement réalisées en raison de la pandémie de covid-19. Elles ont donc été reportées.

Le tarif NPR, qui avait été utilisé durant la convention-programme 2016-2019, n'est plus appliqué depuis l'année 2020.

Recettes

Recettes de la convention-programme 2020-2024

Alors que les contributions des collectivités publiques sont conformes au budget et reflètent les convention et contrats de prestations signés, les recettes propres du parc sont inférieures aux prévisions. Ceci concerne principalement les dons des fondations, sponsors et autres mécènes.

L'insuffisance de financement propre du Parc engendre pour l'année 2020 une situation non conforme aux exigences de financement de la convention-programme. La part de financement de la Confédération (CHF 607'000.-) représente 56% (maximum autorisé : 50%), celle des cantons 16% (CHF 172'317.-; maximum autorisé 33%) et celle du Parc 28% (CHF 300'032.-; minimum exigé 20%). La part de financement non fédéral devra donc être augmentée à l'avenir.

Recettes hors convention-programme 2020-2024

Les recettes des rubriques hors convention-programme concernent une partie des activités du Centre Nature Les Cerlatez, notamment les animations complémentaires de sensibilisation à l'environnement ainsi que les mandats liés à l'étang de la Gruère. Figurent également dans ces rubriques les prélèvements de provisions réalisées à fin 2019 pour terminer les projets de la convention-programme précédente (2016-2019).

Dépenses

OS1 Nature et Paysage (CHF -158'200.-)

CHF 20'000.- de charges RH et frais d'administration en moins (plusieurs projets n'ont pas pu avancer comme cela était prévu).

CHF 140'000.- de charges spécifiques en moins, en raison principalement d'un report des prestations prévues (projets Observatoire du paysage, sources, murs de pierre sèche et petites structures).

OS2 Economie durable (CHF -93'000.-)

Charges RH et frais d'administration quasiment conformes au budget.

CHF 99'000.- de charges spécifiques en moins, en raison de prestations soit moins onéreuses que prévu soit différées. Ceci concerne tous les projets des secteurs agricole et touristique.

OS3 Sensibilisation et éducation (CHF -56'200.-)

CHF 25'000.- de charges RH et frais d'administration en plus (principalement dans les projets SEE).

CHF 80'000.- de charges spécifiques en moins, en raison principalement du report à 2021 de la « *Bal(I)ade…* » ainsi que des aménagements de la porte d'entrée de Saint-Ursanne.

OS4 Gestion et communication (CHF - 72'200.-)

CHF 79'000.- de masse salariale en plus, en raison de l'engagement d'une stagiaire à plein temps et d'une médiatrice scientifique au Centre Nature Les Cerlatez à mi-temps pendant six mois. Ces charges supplémentaires étaient prévues dans les budgets des projets. Un scientifique a également été engagé, sur la base d'un mandat du canton du Jura, afin de réaliser une étude sur les odonates.

CHF 14'100.- de frais spécifiques en plus dans Communication et CHF 24'200.- de frais spécifiques en moins dans Administration (CHF 24'200.-)

L'ensemble de la masse salariale ainsi que des frais de communication et d'administration est ventilé dans les différents projets.

CHF 68'700.- de frais spécifiques en moins dans le projet Charte.

Projets non conventionnés (CHF + 105'900.-)

CHF 18'700.- de frais supplémentaires pour l'entretien de l'Etang de la Gruère

CHF 86'300.- de frais non budgétés pour terminer deux projets 2018-2019 (CHF 53'600.-), pour le projet Mobilité (CHF 19'200) et pour le mandat d'étude sur les odonates (CHF 13'500.-)

Le report d'activités, et donc de charges, prévues en 2020 engendre une augmentation de la provision à CHF 223'000.-, qui sera utilisée dans le cadre de la poursuite des projets de la Convention-programme 2020-2024.

COMITÉ

Bernard Soguel Président (jusqu'au 25 juin 2020)

Véronique Gigon Présidente (depuis le 25 juin 2020)

Jean-Claude Rossinelli Vice-président (jusqu'au 25 juin 2020)

Jacques-André Maire Vice-président (depuis le 25 juin 2020)

Nicolas Maître Cercle des communes 1, Clos du Doubs

Bernard Gogniat Cercle des communes 2, Lajoux. Les Enfers, Les Genevez, Montfaucon,

Saint-Brais

Vincent Wermeille Cercle des communes 3, La Chaux-des-Breuleux, Les Breuleux, Saignelégier

Gilles Cattin

Cercle des communes 4, Les Bois, Le Noirmont, La Ferrière

Théo Huguenin-Elie

José Decrauzat

Cercle des communes 5, La Chaux-de-Fonds, Le Locle

Cercle des communes 6, Les Brenets, Les Planchettes

Pierre-André Hulmann Agriculture Vincent Gigandet Tourisme

François Straub Education à l'environnement

Laurent GiroudPêche et chasseMartial FarineNature et paysageGilles RobertPays horloger F

Claude Schaffter Fondation Les Cerlatez

Avec voix consultative

Sabine Jaquet Canton du Jura
Geneviève Ravezzani Canton de Neuchâtel
Andreas Friedli Canton de Berne
Fabien Vogelsperger Parc Chasseral

BUREAU TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF (5.8 EPT)

Direction : Régis Borruat

Secrétariat et comptabilité : Marie-France Julmy

Communication: Fanny Desfray

Nature et paysage : Viviane Froidevaux, Rafael Molina et Carine Beuchat (stagiaire) Sensibilisation et éducation à l'environnement : Anne Girardet et Delphine Devenoges

Centre Nature Les Cerlatez : Delphine Devenoges

Tourisme et culture : Nadège Graber

Economie durable : Nicolas Leippert (jusqu'en mai) et Lisa Berret (dès août)

Travaux de terrain : Hubert Lapaire

PARTENAIRES

AgriJura, Agroscope, Aménat, arcjurassien.ch, ASPRUJ, Au Soleil Levain, Bio Jura, Bio Neuchâtel, Berne rando, BirdLife Suisse, Car postal, CCO romand, Chambre d'agriculture du Jura bernois, Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, CTJ, Enfers d'Avantages, Ernst Göhner Stiftung, Eurotrek, Fédération jurassienne d'élevage chevalin, Fédération suisse du franchesmontagnes, Fédération suisse des maçons en pierre sèche, Fondation Audemars Piguet, Ferme Vuillaume, Fondation Loisirs Casino, Fondation pour le cheval, Fondation rurale interjurassienne, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Fondation Temperatio, Fonds suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, François Thiébaud Neuchâtel, ID-Géo,

ISSKA, Jardin botanique de Neuchâtel, Jardin botanique de Porrentruy, Jura Rando, Jura bernois Tourisme, Jura Tourisme, Jura & Trois Lacs, Les Chemins du Bio, Le Foyard, Les Jardins Musicaux, Le Pays Horloger, Loterie romande, Maison du Tourisme, Marché des paysannes, Migros, Musée d'Histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds, Naturalistes francs-montagnards, NLB, Neuchâtel Rando, NLB, Opéra décentralisé Neuchâtel, Parc Chasseral, Parc zoologique du Bois-du Petit-Château, Pro Natura, Réseau des Parcs suisses, RWB, Sanu, Société des Sentiers du Doubs, STC, Station ornithologique suisse, Suisse Mobile, Rent a Bike, Richard Mille, The Fair Traveller, Tourisme neuchâtelois, Ursinia, WWF.

ENTREPRISES ET PRODUCTEURS LABELISÉS PARC, RESTAURANTS PARTENAIRES

- * Auberge de la Gare (Montfaucon), Auberge de la Couronne (La Theurre), Gîte chez Toinette (Saignelégier), Jurabivouac (Le Noirmont).
- * Distillerie Silvain Bourquard (Les Bois), Ruchers de Sarah Gerster (Les Enfers), Ruchers de Pierre Froidevaux (Le Noirmont), Ruchers de Jacques Willemin (Les Bois), Fromagerie Martin Marchand (Clos du Doubs), Brasserie Tonnebière (Clos du Doubs), Boucherie Saint-Hubert (Le Noirmont).
- * Maison Wenger, Le Noirmont, Auberge de la Couronne, La Theurre, Restaurant de l'Hôtel Cristal, Saignelégier, Le Paysan horloger, Le Boéchet, Auberge de la Gare, Pré-Petitjean, Auberge de la Fontaine, Seleute, Aux Couleurs du terroir, Montfaucon, Hôtel de La Demi-Lune, Saint-Ursanne, Restaurant du Saut-du-Doubs, Les Brenets

SOUTIENS PUBLICS

Fonds Innotour, Office fédéral de l'environnement, SECO, Secrétariat d'État à l'économie, République et Canton du Jura, République et Canton de Neuchâtel, Canton de Berne, Communes de Clos du Doubs, Saint-Brais, Lajoux, Les Genevez, Montfaucon, Les Enfers, Saignelégier, Les Breuleux, La Chaux-des-Breuleux, Le Noirmont, Les Bois, La Ferrière, La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, Le Locle, Les Brenets.

www.parcdoubs.ch

f @parcdoubs | O @parc_doubs | **y** @parc_doubs